

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

M23-004051

161166

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 505

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : TAMINE MOHAMED

Date de naissance : 1942

Adresse : Hay INARA RUE 1 N° 21

Tél. : 052231032

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : M. TAMINE MOHAMED Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Diabète

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le :

Signature de l'adhérent(e) :

Adresses Mails utiles

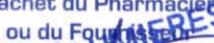
- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
11/05/23	C1	1	6	Docteur BENLALLA ELGHORFI Fatima Spécialiste en Endocrinologie Diabétologie et Nutrition Bd Al Qods, Rés les Rosiers, Appt 121 Ain Chock, Casablanca - Tél : 0522 870 890
19/05/23	C1	300 DH		

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourguier	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE AL YOUNES LAHRICHE SARL AU S.0. Bd. Al Qods, Inter Ain Chok Casablanca - Maroc - 092040427 Tél.: 05 22 52 40 29 0427	12/05/2023	1324,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
	Mr. 25.23	BS 60.000.000	60.000.000 Dhs

AUXILIAIRES MEDICALS

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

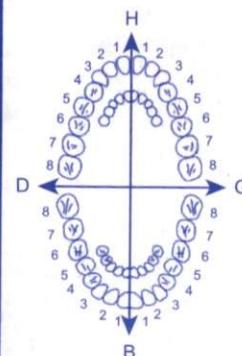
Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553



[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Spécialiste en Endocrinologie
Diabétologie et Nutrition

إختصاصية في أمراض الغدد
والسكري والتغذية

Sur Rendez-Vous

الموعد

Casablanca, le 12/05/23 الدار البيضاء في

Mr

TAMINE MOHAMED

PHARMACIE LUMIERES
LAHRICHI SARL AU
550, Bd. Al Qods, Inara, Ain Chok
Casablanca - INPE : 092040427
Tél.: 05 22 52 40 29

REGIME SANS SUCRE ET SANS GRAS

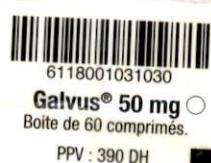
1170,00 390,00 x 3
GALVUS 50 à midi

154,80 12,90 x 12
IPRADIA LP 500 matin et soir
1 comprimé
1 comprimé

TRAITEMENT DE 6 MOIS

1324,80

Docteur BENLALLA ELGHORFI Fatima
Spécialiste en Endocrinologie
Diabétologie et Nutrition
Bd Al Qods, Rés les Rosiers, Appart 121
Ain Chock, Casablanca - Tél : 0522 870 890



Spécialiste en Endocrinologie
Diabétologie et Nutrition

إختصاصية في أمراض الغدد
والسكري والتغذية

Sur Rendez-Vous

الموعد

Casablanca, le الدار البيضاء، في :
 ٢٠١٤ ، TAHMINE MOHAMED
ordonnance

SANG

- Glycémie à jeun
- HGPO (75)
- Hb A1C
- Fructosamine
- Urée
- Créatininémie
- Clearance Créatinine
- Acide Urique
- Cholestérol Total
- C.HDL - LDL
- Triglycérides
- Lonogramme sanguin - Kaliémie
- Calcémie - Phosphorémie
- NFS avec Plaquettes. vs
- Taux de Prothrombine + INR
- GOT-GPT-GGT
- Amylasémie
- Sérologie hépatite B et C
- Phosphatases prostatique + PSA
- Ferritinémie
-
-
-
-

AUTRES

- Spermogramme + Culture
- ACTH - ARP

- TSH.US
- T4L - T3L
- ACAT : Tg - TPO
- Thyroglobuline
- Cortisol de 8h - de 16h
- Térostéronémie
- ▲ 4 - androsténe dione
- Oestradiol - Progestérone
- FSH - LH
- PRL
- GH
- Aldostéronémie
- 25OH vit D3
- CRP
- Parathormone
- BHCG
-
-
-
-

URINES

- ECBU avec antibiogramme
- Micro - albuminurie / 24h
- Cortisol libre / 24h
- Métanéphrine - Normétanéphrine / 24h
- V.M.A / 24 h
- Calciurie de 24 h
-

LA BORATOIRE TAZI
TAZI BIOTECHNOLOGISTE
78, Rue des Rosiers - Casablanca
Tél: 05 22 22 22 22



مختبر التازي للتحاليل الطبية

LABORATOIRE TAIZI D'ANALYSES MEDICALES

TAZI MOHAMED



PHARMACIENS BIOLOGISTES - DIPLOMES D'ETUDES SPECIALES DE BIOCHIMIE, IMMUNOLOGIE,
HEMATOLOGIE, BACTERIOLOGIE ET VIROLOGIE

TAZI RABIA

Madame FATIMA BENLALLA EL GHORFI
Boulevard Al Qods, Résidence les Rosiers
Appt N°121, Ain Chock
CASABLANCA
Examen du 11/05/23 - Edité le 11/05/23

Monsieur TAMINE MOHAMED

Réf. : 23E435

Page : 1/2

ANALYSESRESULTATSUNITESNORMALES ANTECEDENTS**BIOCHIMIE (AUTOMATE ROCHE COBAS 6000)**

<u>UREE</u>	-----	0,30	g/l	5,00	mmol/l	0,15 - 0,45	13/03/2023
	ou						0,32
<u>GLYCEMIE A JEUN</u>	-----	2,22	g/l	12,30	mmol/l	0,70 - 1,10	1,30
	ou						
	4,49	3,65					
	3,49						
	2,49						
	1,49						
	0,49						
	1,47	1,63					
	1,35						
	1,81						
	2,77						
	1,1						
	1,35						
	1,3						
	2,22						
	Dates d'antériorités						
<u>HEMOGLOBINE GLYQUEE - Hb A1 C</u>	-----	8,4	%			4 - 6,3	5,7
<u>CHOLESTEROL TOTAL</u>	-----	2,00	g/l	5,15	mmol/l	1,5 - 2	1,87
	ou						
	2,55						
	2,05						
	1,55						
	1,05						
	1,98	2,31					
	2,17						
	1,8						
	2,07						
	2,02						
	1,85						
	1,87						
	2						
	Dates d'antériorités						
<u>CHOLESTEROL HDL</u>	-----	0,62	g/l	1,60	mmol/l	> 0,45	0,57
	ou						
<u>CHOLESTEROL LDL</u>	-----	1,20	g/l	3,09	mmol/l		1,17
	ou						
<u>TRIGLYCERIDES</u>	-----	0,90	g/l	1,03	mmol/l	0,4 - 1,6	0,67
	ou						



مختبر التازي للتحاليلات الطبية

LABORATOIRE TAZI D'ANALYSES MÉDICALES

TAZI MOHAMED

PHARMACIENS BIOLOGISTES - DIPLOMES D'ETUDES SPECIALES DE BIOCHIMIE, IMMUNOLOGIE
HEMATOLOGIE, BACTERIOLOGIE ET VIROLOGIE



TAZI KARIM

Madame FATIMA BENLALLA EL GHORFI
Boulevard Al Qods, Résidence les Rosiers
Appt N°121,,Ain Chock
CASABLANCA
Examen du 11/05/23 - Edité le 11/05/23

Monsieur TAMINE MOHAMED

Réf. : 23E435

Page : 2/2

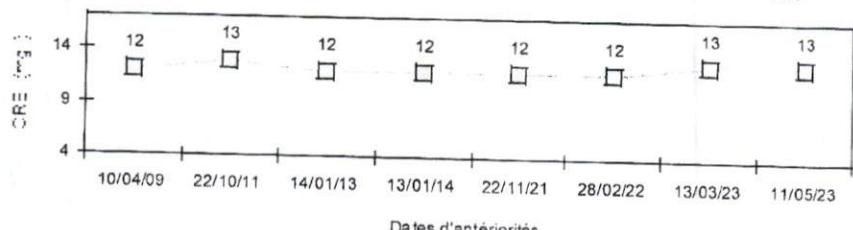
ANALYSES

RESULTATS

UNITES

NORMALES ANTECEDENTS

CREATININE ----- 13 mg/l ou 115 µmol/l 6 - 12 13



Dates d'antériorités

LABORATOIRE TAZI D'ANALYSES MEDICALES

78, Rue d'Alger - CASABLANCA

Tél. : 0522 27 28 08 - 27 53 88 - 27 52 39 . Fax : 0522 29 64 86

I.F. 40 30 32 50

ICE 001656516000089 INPE: 093001246

093001246

T.P. : 35 504 101 - CNSS : 1121946 - R.C. : 187112 01

Casablanca le 11 mai 2023

Monsieur TAMINE MOHAMED

FACTURE N°	357699		
Analyses :			
Chimie : Urée -----	B	30	
Chimie : Glycémie (à jeûn) -----	B	30	
Chimie : Hémoglobine glyquée -----	B	100	
Chimie : Cholestérol total -----	B	30	
Chimie : Cholestérol HDL+LDL -----	B	80	
Chimie : Triglycérides -----	B	60	
Chimie : Créatinine -----	B	30	Total : B 360
Prélèvements :			
Sang-----	Pc	1,5	
TOTAL DOSSIER		507,40 DH	

Arrétée la présente facture à la somme de :

Cinq Cent Sept Dirhams et Quarante Centimes

LABORATOIRE TAZI
TAZI Mohamed
BIOLOGISTE
78, Rue d'Alger - Casablanca
T.P. : 35 504 101 - CNSS : 1121946 - R.C. : 187112 01